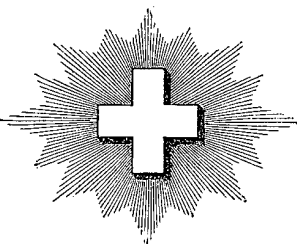


BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 5898

30 octobre 1892, 2 h., p.

Classe 64

Paul MOSER, à BIENNE (Berne, Suisse).

Chronographe-compteur perfectionné.

La présente invention a trait à un chronographe-compteur perfectionné qui se distingue avantagement des chronographes avec ou sans compteur en usage jusqu'à présent, par la suppression des parties de mécanisme délicates et fragiles, telles que ressorts, roues à dents très fines, etc., ce qui rend alors le fonctionnement du mécanisme de la montre plus précis et plus sûr.

En outre, par suite de l'effet d'une ancre sur la roue du compteur, on obtient une amélioration réelle sur les systèmes de chronographes actuels, puisque le fonctionnement exige beaucoup moins de force que dans ceux où le mouvement se produit par l'action directe de la tige de dé clic sur une roue dentée et où la montre s'arrête fréquemment.

En même temps cette ancre a pour effet d'imprimer à la roue de compteur la rotation nécessaire sans l'intervention d'une roue de transmission et de faire ainsi tourner l'aiguille à droite, ce qui n'est pas possible dans les autres chronographes sans cette roue de transmission.

Le dessin ci-annexé montre la disposition d'ensemble dans ses parties importantes. La fig. 1 est une vue du dessous de la platine; la fig. 2 est une vue pareille (le pont et la roue du

milieu enlevés) ainsi qu'une indication en pointillé de l'ancre en position de quottement; la fig. 3 est une coupe en travers passant par l'axe de *g*. Les mêmes lettres servent invariablement à désigner les mêmes parties.

Les parties constitutives de cet ensemble sont:

- a* le poussoir de la roue à colonne *c*;
- b* le ressort destiné à ramener le poussoir *a*;
- d* le sautoir maintenant la roue à colonne *c*;
- e* la roue compteur à dents pointues (le nombre des dents en est indéterminé);
- f* l'ancre faisant avancer d'une dent par minute la roue compteur *e*;
- g* la roue centrale faisant osciller à chaque tour l'ancre *f* par le moyen de la goupille *g*¹,
- f*¹ le ressort de l'ancre *f* maintenant celle-ci contre la roue *e*;
- h* la roue dentée transmettant le mouvement à la roue *g* par l'intermédiaire du pignon *i* (fig. 2);
- k* le pont portant les trois mobiles *e*, *f*, *g*;
- l* et *l*¹ deux languettes minces pressant sur les pivots des roues *e* et *g* pour les maintenir;
- i* un pignon évidé à dents pointues tournant librement sur un pivot dans un tube *m* (fig. 3) entraînant la roue *g* par le moyen

d'une petite cible n en matière élastique, ajustée sous la roue centrale g .

Le fonctionnement du mécanisme est obtenu, comme aux chronographes-compteurs en usage jusqu'à présent, par une légère pression sur la couronne. Dès la première pression l'aiguille se met en marche d'une façon précise sans aucun à-coup; à la seconde pression l'aiguille s'arrête net, et enfin à la troisième pression l'aiguille retourne instantanément à son point de départ (midi).

La simplicité, la solidité de construction et la sûreté d'emploi de ce chronographe le distinguent avantageusement des autres systèmes.

Ce chronographe peut être exécuté en toutes grandeurs.

REVENDICATION:

Le soussigné revendique un chronographe-compteur perfectionné se distinguant par l'ancre f faisant tourner la roue compteur e et par la cible n en matière élastique.

Paul MOSER.

Mandataire: Gottfr. FURRER, à BIENNE.

Paul Moser.
30 octobre 1892.

Brevet N° 5898.
1 feuille.

